

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Notre propos portera aujourd'hui sur l'école inclusive, car certains indicateurs sont alarmants et les réalités de terrain sont trop souvent aux antipodes de ce que le gouvernement affiche et annonce avec fierté. Cela nous amène encore une fois à réagir.

Tout enseignant, spécialisé ou non, est amené à accueillir dans sa classe un ou plusieurs élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers. Les équipes sont fortement impliquées et sollicitées pour faire vivre les projets pour et avec ces élèves.

L'École inclusive impacte la pratique professionnelle de tous les personnels de l'Éducation nationale : directeurs, enseignants spécialisés ou non, accompagnants AESH, psychologues, personnels de vie scolaire, médecins, infirmières, assistantes sociales...

L'ambition que nous défendons, c'est bien une inclusion de qualité qui favorise la réussite de tous les élèves. Elle ne pourra être atteinte que si l'État se donne les moyens de ses intentions et si les acteurs sont en capacité de les faire vivre sereinement. Or trop nombreux sont par exemple les élèves en attente d'orientation IME et ITEP, contraints d'être accueillis dans des classes qui ne leur conviennent pas.

Le dernier rapport du Comité national de suivi de l'École inclusive, auquel les organisations représentatives des personnels ne sont même pas conviées, donne une présentation quasi idyllique de l'École inclusive. Pourtant, bon nombre de témoignages spontanés dans notre département viennent questionner les annonces et analyses qui y sont mises en avant.

Il est temps que la tendance s'inverse concernant les RASED qui ont été fragilisés ces dernières années alors qu'ils jouent un rôle très important dans le traitement de la grande difficulté, qui plus est dans cette période, où la rupture scolaire a précisément touché avant tout les plus précaires et les plus en difficulté dans les apprentissages. Il est également indispensable de renforcer le nombre des enseignants référents, d'infirmières et médecins scolaires et de dégager les moyens humains nécessaires à la coordination des PIAL et d'augmenter le nombre d'AESH pour pouvoir répondre à toutes les notifications et au remplacement en cas d'absence.

Au sujet des postes de PsyEN EDA par exemple, M. l'ancien Secrétaire général de l'académie avait précisé à nos collègues qu'ils sont implantés et répartis par chaque DASEN.

Or, dans les Vosges, des postes de psychologues scolaires ont été supprimés afin de récupérer des postes de PE avant la création du corps des PsyEN. La situation est devenue alarmante pour de nombreux collègues Psy EN qui interviennent sur plusieurs réseaux d'aide, où sont implantées de nombreuses ULIS écoles en très grande ruralité, avec des secteurs géographiques importants et dans des déserts de relais de soins proposés aux familles et à leurs enfants. Les fermetures et les redécoupages successifs ont dégradé les conditions de travail en élargissant les secteurs d'intervention. Le nombre de demandes d'aide a augmenté et ne permet pas d'intervenir dans un délai raisonnable ni de passer du temps avec les élèves et les parents.

Les secteurs d'intervention des PsyEn de la circonscription de Gérardmer par exemple ont été impactés par la fermeture de poste de PsyEN dans la circonscription de Remiremont et la circonscription de Gérardmer se retrouve amputée de la moitié d'un poste de PsyEN, obligeant à regrouper des secteurs très vastes. Cette problématique perdure depuis trop longtemps et affecte fortement les collègues.

L'épuisement professionnel menace. Par manque de moyens, l'instruction des dossiers d'élèves en cours de demande auprès de la MDPH n'est pas tenable dans des délais raisonnables. Il n'y a pas de remplacements prévus de PsyEN EDA en cas d'absences.

C'est pourquoi l'Unsa Education vous demande de réimplanter des postes et de revoir la cartographie des secteurs avec l'aide des délégués du personnel et des agents sur le terrain.

Au sujet de la carte scolaire présentée ce jour, l'Unsa Education apprécie la prise en compte de ses remarques et les changements proposés depuis le groupe de travail pour les écoles de Cleurie, Cornimont, Nomexy et Remoncourt.

Nous demandons, toutefois, une attention toute particulière au sujet des nombreuses petites écoles 1 ou 2 classes dans lesquels les collègues assument seuls plusieurs niveaux d'enseignement avec un effectif important, dans un contexte de plus en plus difficile. Comme vous, nous sommes attentifs à préserver l'équité entre les territoires et les écoles.

Nous vous remercions pour votre attention.